
Union-Discipline-Travail

COMMEMORATION DE LA FETE DU TRAVAIL - EDITION 2018
DISCOURS DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Mardi 1^{er} Mai 2018

Monsieur le Vice-Président de la République ;

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;

Monsieur le Président du Sénat ;

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants du Corps diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales ;

Monsieur le Directeur Pays du Bureau International du Travail (BIT) ;

Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Forces Armées de Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale ;

Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale ;

Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Officiers Supérieurs des Forces Armées de Côte d'Ivoire et de la Police Nationale ;

Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Organisations patronales ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Partis politiques ;

Honorables Chefs traditionnels et Guides religieux ;

Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des Centrales Syndicales et toutes celles et ceux qui les accompagnent ;

Mesdames et Messieurs les journalistes ;

Honorables Invités ;

Mesdames et Messieurs,

Chers frères et sœurs travailleurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je préside cette traditionnelle cérémonie du 1^{er} mai 2018, où la Côte d'Ivoire à l'instar de nombreux pays du Monde entier, célèbre la Fête du Travail.

Cette commémoration des différents combats des travailleurs, qui ont permis des avancées sociales majeures, nous offre aussi l'opportunité de présenter les résultats de l'action du Gouvernement et de recueillir les préoccupations des travailleurs de Côte d'Ivoire.

Je voudrais, donc, remercier très chaleureusement tous les travailleurs du monde paysan et rural, de la fonction publique et du secteur privé. Votre ingéniosité, vos efforts et votre abnégation au travail, ont permis de réaliser les performances économiques et sociales remarquables qu'a connues notre pays au cours de ces dernières années.

Grâce à vos efforts, notre économie a connu une croissance vigoureuse et solide de 9% en moyenne, par an, sur la période 2012-2016, et de 7,8% en 2017, malgré les chocs internes et externes.

Notre économie s'est révélée être forte et résiliente et ses performances sont régulièrement saluées par tous nos partenaires internationaux.

En 2017, elle s'est ainsi classée en tête des huit pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (l'UEMOA) et cinquième au niveau mondial, en termes de croissance du PIB.

Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,

Après l'intervention du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale qui a situé le cadre de cette cérémonie, nous avons tous écouté, avec une attention particulière, les légitimes préoccupations ainsi que les doléances exprimées par les centrales syndicales.

J'ai noté que ces préoccupations s'articulent autour de l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations et de la redistribution des fruits de la croissance économique. Ce sont également les miennes.

Je voudrais, avant de répondre à ces préoccupations qui sont aussi celles de l'ensemble de nos concitoyens, me réjouir tout particulièrement, du climat social apaisé dont nous bénéficions aujourd'hui. Ce climat est entretenu et largement favorisé par la signature, le 17 août 2017, d'un protocole de trêve sociale entre le Gouvernement et les Centrales syndicales.

Je voudrais, donc, féliciter Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'ensemble des membres du Gouvernement ainsi que les Responsables des Organisations syndicales qui ont privilégié l'intérêt supérieur de la Nation afin de créer les conditions favorables au développement de notre pays.

Je félicite, également, le Patronat ivoirien, acteur clé du Développement économique et social de notre pays pour sa contribution au maintien de la paix sociale, grâce au dialogue constant et soutenu qu'il entretient avec les Organisations de travailleurs.

Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Centrales syndicales UGTCI, DIGNITE, FESACI, U.NA.TR.CI et HUMANISME ;

Chères sœurs et chers frères Travailleurs de Côte d'Ivoire,

J'ai bien noté vos attentes pour cette année 2018 ainsi que les nombreux défis à relever. Je voudrais vous assurer que le Gouvernement ne ménage aucun effort pour apporter des réponses idoines à vos préoccupations.

Je puis, d'ores et déjà, affirmer que nos efforts conjoints nous ont permis de répondre favorablement à la majorité des revendications présentées le 1^{er} mai 2017.

En accédant à la plupart des revendications de nos Compatriotes, nous manifestons ainsi notre détermination à garantir le bien-être de nos populations.

La transformation de notre économie demeure l'une des priorités du Gouvernement pour conduire notre beau pays vers l'Emergence.

Dans cette perspective, je voudrais, à nouveau, féliciter Monsieur le Premier Ministre et le Gouvernement pour les progrès réalisés dans la transformation locale de nos principales matières premières, notamment le cacao et l'anacarde.

A titre d'exemple, la signature récente de l'accord de financement du projet Bird-Enclave pour la compétitivité de la filière anacarde avec la Banque Mondiale.

Ce projet, d'un montant de 200 millions de dollars US (soit environ 110 milliards de F CFA), contribuera à atteindre l'objectif de 50% de taux de transformation de ce produit à l'horizon 2020 contre 6 à 7% aujourd'hui.

L'objectif visé est de valoriser rapidement l'important bassin d'emplois évalué à 440.000 emplois directs et indirects, dont au moins 60% sont destinés aux femmes.

Chers Compatriotes,

Comme vous pouvez le constater, l'amélioration des conditions de vie de nos populations constitue donc une préoccupation constante du Gouvernement.

Les performances économiques enregistrées par notre pays doivent être ressenties par tous. C'est pourquoi, au-delà des actions engagées pour la revalorisation des revenus des fonctionnaires et agents de l'Etat, des travailleurs du secteur privé et de nos parents paysans, nous poursuivons nos actions en matière de lutte contre la pauvreté.

Le projet "filets sociaux productifs", qui a permis à 35 000 ménages en milieu rural de bénéficier de soutiens monétaires (avec des primes trimestrielles) va se poursuivre jusqu'en 2020, afin d'améliorer leur accès aux services sociaux de base et surtout leur niveau de vie.

Le Gouvernement reste engagé à mettre au nombre de ses priorités, les dépenses pro-pauvres, estimées en 2017 à 2 070,1 milliards de F CFA, soit presque un tiers du budget national.

Au plan de la création d'emplois, nos efforts constants ont permis la création de 2 021 168 emplois entre 2011 et 2016 ; ce qui a eu pour effet de contenir le taux combiné du chômage, de la main d'œuvre potentielle et du sous-emploi.

Nous devons, donc, amplifier et poursuivre, sans relâche, nos actions et notre politique d'amélioration de l'employabilité des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap.

A cet égard, l'amélioration du cadre réglementaire de l'emploi a permis, en 2018, la publication des décrets relatifs au stage-école, au stage de qualification ou d'expérience professionnelle et au chantier-école.

Enfin, l'adoption de la Politique Nationale de l'Emploi pour le cycle 2016-2020 et de l'ensemble des décrets d'application du code du travail de 2015 a pour objectif de favoriser la création d'emplois durables et décents en faveur des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables.

Au titre de la cherté de la vie, plusieurs réformes ont été initiées au cours de ces 12 derniers mois et sont en cours de mise en œuvre en vue d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations de nos Concitoyens.

Ainsi, outre, la mise en place du cadre institutionnel de la lutte contre la vie chère, la lutte contre la fraude et les pratiques commerciales répréhensibles, le Gouvernement s'emploie dans le cadre de l'encadrement des loyers et des cautions des maisons, à rendre effectif le projet de loi relatif au bail à usage d'habitation de juillet 2017 dont l'adoption, devrait intervenir dans les semaines à venir.

De plus, des dispositions sont prises pour le strict respect du plafonnement des prix des produits de première nécessité.

En matière de Santé Publique, le Gouvernement a adopté un ambitieux programme d'investissements à court terme (2017-2020) d'un coût global de 823 milliards de F CFA en vue de rendre notre système de santé plus performant.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, des acquis importants ont été obtenus en 2017, avec la construction du centre de formation des urgentistes au CHU de Yopougon et la réhabilitation, en cours, de huit hôpitaux généraux et hôpitaux régionaux.

En outre, notre pays s'est doté de plusieurs centres spécialisés :

- le premier centre de radiothérapie et d'oncologie médicale ;
- le CHU d'Angré ;
- le centre national de dépistage précoce du Cancer du sein et du col de l'utérus à l'Institut National de la Santé Publique (INSP)
- l'hôpital mère-enfant de Bingerville.

Aussi, afin de garantir le droit à la santé pour tous, tel que consacré par notre Constitution, j'ai pris l'engagement de favoriser une plus large utilisation des services de santé par les populations, en mettant en place la Couverture Maladie Universelle.

Depuis le 25 avril 2017, la Couverture Maladie Universelle est passée de l'étape de projet à l'étape expérimentale, avec l'inauguration du centre de santé de l'Université NANGUI ABROGOUA. Elle sera généralisée au début de l'année prochaine, pour l'étendre à tous les Ivoiriens, surtout aux plus vulnérables.

Au titre du Dialogue social, nous sommes parvenus à la signature, le 17 août 2017, de la trêve sociale entre le Gouvernement et les Organisations pour les cinq prochaines années.

Ce contexte apaisé a permis au Gouvernement, dans le cadre d'un dialogue constructif, de donner satisfaction à la majorité des revendications portées par les Organisations syndicales de fonctionnaires en janvier 2017 et, qui concernent :

- le démarrage, depuis janvier 2018, du paiement du stock des arriérés induits par les Accords pris en 2009 et qui s'élèvent à 249,6 milliards de F CFA.

- la revalorisation, depuis le 1^{er} janvier 2018, grâce à une bonification indiciaire de 100 et 150 points, des salaires des fonctionnaires ne bénéficiant pas d'une grille salariale particulière.

- la prise en charge, depuis février 2017, de la majoration pour famille nombreuse, des allocations familiales, de la pension de conjoint survivant, du capital-décès et le recours au dernier traitement indiciaire pour le calcul de la pension de retraite.

Le coût moyen annuel de ces mesures s'élève à 21 milliards de F CFA sur la période 2017-2032.

- le démarrage, depuis le mois de décembre 2017, des précomptes effectués au profit des Organisations syndicales du secteur public.

Mesdames et Messieurs,

Chers compatriotes,

Le Gouvernement s'emploie à garantir, à chaque ivoirienne et à chaque ivoirien, de meilleures conditions de vie et de travail. Cependant, cette ambition doit bénéficier du concours actif des partenaires sociaux, c'est-à-dire, du patronat ivoirien et des syndicats.

Afin d'aider les syndicats à remplir leur mission d'utilité publique, je demande au Gouvernement, comme les années précédentes, de verser aux Centrales syndicales un appui de 800 millions de F CFA.

En somme, pour renforcer la contribution des syndicats au dialogue social, renforcer leur représentativité et leur pleine participation au développement de notre pays, le Gouvernement encourage l'organisation prochaine des élections professionnelles.

Mes chers Compatriotes,

Chères sœurs et chers frères travailleurs,

Je voudrais, pour terminer, vous rendre un hommage mérité pour votre abnégation au travail et pour les sacrifices consentis en vue d'assurer des lendemains meilleurs aux filles et aux fils de notre chère Côte d'Ivoire.

Je souhaite, donc, que chacun saisisse l'occasion de cette célébration pour renouveler son engagement à travailler davantage et à toujours faire plus et mieux.

Nous devons, dans l'union, la discipline, le travail mais aussi dans la paix, que nous avons reçue en héritage du Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny, nous retrouver sur l'essentiel, pour continuer de faire avancer notre pays sur la voie de l'Emergence.

C'est Ensemble que nous parviendrons à assurer la prospérité des Ivoiriens et le rayonnement de notre pays en Afrique et dans le Monde.

Bonne fête du Travail à toutes et à tous !

Que Dieu bénisse notre beau pays !

Je vous remercie.